



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45396</b>	De <b>M. Gaël Le Bohec</b> ( La République en Marche - Ille-et-Vilaine )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et alimentation		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > Rupture d'égalité entre les femmes et les hommes dans les formations aux métiers	<b>Analyse</b> > Rupture d'égalité entre les femmes et les hommes dans les formations aux métiers.
Question publiée au JO le : <b>03/05/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Gaël Le Bohec alerte M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la formation des agriculteurs et plus particulièrement des agricultrices. Lors de la visite le 8 mars 2022, journée internationale des droits des femmes, du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales dans la 4e circonscription d'Ille-et-Vilaine, on a constaté avec étonnement que les femmes étaient écartées de certaines formations dans les filières agricoles. Face à ces problèmes de rupture d'égalité entre les femmes et les hommes, les femmes s'organisent de façon informelle et souvent de manière bénévole pour, par exemple, former leurs collègues femmes à la conduite de tracteurs. Aussi, il souhaiterait savoir s'il existe un état des lieux sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les formations aux métiers de l'agriculture. Il souhaiterait enfin savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour assurer l'égalité dans ces formations.